

DÉTAIL DU COÛT DE SERVICE
Budget 2020-2021
Point de réception Coop Agri-Énergie Warwick

Description				Explications		
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Portion fixe		CMC	Coûts	Tarif¹		
		10 ³ m ³	\$	¢/m ³ /jour		
Obligation minimale quotidienne						
1 Taux unitaire - Volet Investissements		13	18 076	1,433	Les taux sont appliqués à la capacité maximale contractuelle (CMC) du client.	Coûts reliés aux investissements en capital des actifs de raccordement ² .
2 Taux unitaire - Volet Distribution		13	11 988	0,951	Les taux sont appliqués à la capacité maximale contractuelle (CMC) du client.	Représentent 4 % des coûts d'investissement.
Portion variable		Volumes	Coûts	Tarif		
		10 ³ m ³	\$	¢/m ³		
3 Taux unitaire au volume injecté		626	659	0,105	Projection des volumes injectés par Coop Agri-énergie Warwick.	Constitués des redevances volumétriques allouées au client.
4 Taux unitaire pour les volumes livrés en territoire		0	0	0,000	La zone de consommation Estrie peut absorber l'ensemble des volumes injectés à ce point de réception.	
5 Taux unitaire pour les volumes livrés hors territoire		0	0	0,700	Aucun volume n'est prévu être livré hors territoire.	

⁽¹⁾ Applicable sur 100 jours.

⁽²⁾ D-2011-108.

DÉTAIL DU COÛT DE SERVICE
Budget 2020-2021
 Point de réception Coop Agri-Énergie Warwick

	(1)	(2)	(3)
	Coût de service	Lien avec les tarifs D_R	Coût
			000 \$
1	Coûts de distribution non liés au réseau gazier	Partie fixe - volet distribution	-12
2	Redevances	Partie variable	-1
3	Taxe sur les services publics		-2
4	Amortissement		-6
5	Coût d'intérêt	Partie fixe - volet investissement	-3
6	Impôts		-2
7	Coût de l'équité		-4
8	Coût de service total		-31
Coût et revenu tarifaire			
9	Coût de service		-31
10	Revenu tarifaire		-31

**This corrected page replaces page 67 of the original document dated December 1, 2020.
The receipt rate for the Coop Agri-Énergie Warwick receipt point has been added as of
June 1, 2021.**

15.5 RECEIPT SERVICE D_R

15.5.1 APPLICATION

For a customer who wishes to inject natural gas produced in the territory served by the distributor into the distributor's gas system.

15.5.2 RECEIPT RATE

The receipt rates may be periodically adjusted to reflect actual cost.

15.5.2.1 Prices at Receipt Points

15.5.2.1.1 Minimum Daily Obligation

For each m³ of maximum contractual capacity (MCC), the unit prices shall be as follows, depending on the receipt point:

Receipt Point	Price – Investments section (¢/m ³ /day)	Price – Distribution section (¢/m ³ /day)
Saint-Hyacinthe	0.398	0.395
Coop Agri-Énergie Warwick	1.433	0.951

15.5.2.1.2 Unit Prices for the Volume Injected

For each m³ of volume injected, the unit prices shall be as follows, depending on the receipt point:

Receipt Point	Price (¢/m ³)
Saint-Hyacinthe	0.105
Coop Agri-Énergie Warwick	0.105

15.5.2.2 Prices at Delivery Points for Customer who Injects Natural Gas

15.5.2.2.1 Unit Prices for Volumes Delivered Within the Territory

For each m³ of volume delivered within the territory, the unit prices shall be as follows, based on the consumption zone:

Consumption Zone	Price (¢/m ³)
Estrie	0.000

15.5.2.2.2 Unit Price for Volumes Delivered Outside the Territory

For each m³ of volume delivered outside the territory, the unit price shall be 0.700¢/m³.

Cette page corrigée remplace la page 67 du document original daté du 1^{er} décembre 2020. Le tarif de réception du point de réception Coop Agri-Énergie Warwick a été ajouté en date du 1^{er} juin 2021.

15.5 SERVICE DE RÉCEPTION D_R

15.5.1 APPLICATION

Pour tout client désirant injecter du gaz naturel produit à l'intérieur du territoire desservi par le distributeur dans le réseau du distributeur.

15.5.2 TARIF DE RÉCEPTION

Les taux du tarif de réception peuvent être ajustés périodiquement pour refléter le coût réel.

15.5.2.1 Taux aux points de réception

15.5.2.1.1 Obligation minimale quotidienne

Pour chaque m³ de capacité maximale contractuelle (CMC), les taux unitaires applicables sont les suivants, selon le point de réception :

Point de réception	Taux – Volet Investissements (¢/m ³ /jour)	Taux – Volet Distribution (¢/m ³ /jour)
Saint-Hyacinthe	0,398	0,395
Coop Agri-Énergie Warwick	1,433	0,951

15.5.2.1.2 Taux unitaires au volume injecté

Pour chaque m³ de volume injecté, les taux unitaires applicables sont les suivants, selon le point de réception :

Point de réception	Taux (¢/m ³)
Saint-Hyacinthe	0,105
Coop Agri-Énergie Warwick	0,105

15.5.2.2 Taux aux points de livraison pour le client qui injecte

15.5.2.2.1 Taux unitaires pour les volumes livrés en territoire

Pour chaque m³ de volume livré en territoire, les taux unitaires applicables sont les suivants, selon la zone de consommation :

Zone de consommation	Taux (¢/m ³)
Estrie	0,000

15.5.2.2.2 Taux unitaires pour les volumes livrés hors territoire

Pour chaque m³ de volume livré hors territoire, le taux unitaire applicable est de 0,700 ¢/m³.